2) L'aide des pairs

L'aide des pairs, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une aide « horizontale » d'un élève vers un autre élève. Cette aide est mise en œuvre par l'élève aidant soit avec l'accord de l'enseignant, soit à sa demande.
Elle se base sur le volontariat : le désir d'aider et celui d'être aidé. Elle nécessite donc un accord réciproque entre les deux élèves concernés.
Elle vient en fin d'activité d'entraînement ou d'exercice, lorsqu'un élève a terminé et qu'un autre se trouve en difficulté légère.

Fonctionnement

Situation de départ : Un élève vient de finir son activité.

Préparation : Une fois qu'elle a été mise en place, cette modalité ne nécessite pas de préparation particulière. C'est en début d'année qu'il est utile, collectivement, de réfléchir à la notion d'aide mutuelle, dans le cadre de l'instruction civique et morale. Au cours d'un conseil d'élèves, si cette pratique existe dans la classe, ce thème peut être abordé.

Déroulement :
Lors d'une activité ordinaire de classe, un élève plus rapide, plus expert, termine son travail avant les autres.
Son travail est validé par l'enseignant.
Avec l'accord de l'enseignant, ou à la demande de ce dernier, l'élève fournit son aide à un élève en difficulté sur la tâche à réaliser.
Celui qui aide n'est pas celui qui « tient le bâton ». Il explique, guide, propose des procédures, mais fait pas à la place de son camarade. C'est un en difficulté qui agit et réalise la tâche.
Quand le travail est terminé, le binôme sollicite la validation de l'enseignant. Ce dernier s'assure de la réalisation active de l'élève aidé.

Durée :
Mise en fin d'activité, sans limitation de durée.

Mise en "BINÔMES"
Envisager de systématiser cette aide en mettant des binômes stables, homogènes par des hétérogènes par les compétences : chaque élève qui il doit aider. Dans ce cas, on peut prendre temps de la semaine (10 à 20 min) où il se met au service du camarade qu'il a la pluralité de tâches, notamment pour des activités non terminées, des classeurs mal ordonnés...

LE TUTORAT
A raison d'une séance par semaine, pour une période donnée, deux classes de niveaux différents se réunissent, par exemple CM2/CE2, CE2/CP, GS/PS.
Chaque « grand » a en charge un « petit » pour lequel il prépare une activité, repère ses progrès, observe ses cahiers...
Il devient son référent, dans la classe, mais aussi dans l'école, notamment dans la cour, à la cantine. Cette responsabilité nouvelle renvoie le « grand » à son propre parcours d'élève, mais aussi à la manière dont il aborde son propre travail.

- **Supports** : IDENTIQUES
- **Consignes** : IDENTIQUES
- **Etayage du maître** : AUCUN

Avantages

→ Différenciation / Verbalisation de la réversion de ses procédures.

→ Cohésion du groupe et climat de confiance.

→

Vigilances

→ Présence du dispositif classe x partie (valorisation de la demande d'aide)

Exemple d'activité qui se prêterait à cette modalité pédagogique :

→ Traces géométriques
→ Initiation à la programmation → Lego-tortue / scratch.

Quel degré ? Primaire, secondaire, les deux.